

## **Règlement de participation à la sélection pour l'Allianz Junior Football Camp 2016**

Ce règlement concerne la procédure de sélection pour l'Allianz Junior Football Camp 2016.

A l'issue de cette procédure de sélection, deux enfants « finalistes » seront sélectionnés pour participer à l'Allianz Junior Football Camp qui se déroulera du 25 au 30 août 2016 à Munich.

Deux autres enfants seront également sélectionnés en tant que « réservistes » au cas où l'un des (ou les deux) finaliste serai(en)t indisponible(s) pour le camp.

### **La procédure de sélection en Belgique :**

#### **Première phase :**

Sur l'ensemble des candidatures, 20 participants (et 10 réservistes) sont sélectionnés par un jury interne d'au moins 10 personnes sur base des réponses fournies dans le formulaire d'inscription.

#### **Deuxième phase :**

Seuls les enfants contactés et invités par Allianz en Belgique (suite à la première phase de la sélection) peuvent participer à cette sélection.

La sélection finale se déroule le 19 juillet 2016, de 11h à 15h30, à la RSCA Football Academy située Drève Olympique, 1 1070 Anderlecht.

Elle est organisée par le RSC Anderlecht.

La sélection consiste en un entraînement technique encadré par des entraîneurs du club des jeunes du RSC Anderlecht. Les entraîneurs pourront évaluer chaque participant en fonction de leurs compétences footballistiques techniques et sociales. Les finalistes et les réservistes seront sélectionnés sur base de ces critères.

Les entraîneurs du RSC Anderlecht animent et font la sélection des deux finalistes et des deux réservistes. Leur sélection est indiscutable et irrévocable. Ils effectueront la sélection finale de manière complètement neutre.

Allianz Benelux SA et RSC Anderlecht sont dégagés de leur responsabilité pour autant que la loi leur permet de le faire.

Les noms et les photos des finalistes peuvent être communiqués via les réseaux sociaux d'Allianz Benelux (pages pour la Belgique = Allianz Belgium) après la sélection et pendant le camp.

En cas de sélection de l'enfant pour la participation à l'Allianz Junior Football Camp de 2016 à Munich, la signature du « Statement of Consent » et du « Medical Certificate » d'Allianz Group par un parent/tuteur.

**A compléter par un parent ou tuteur :**

Par la présente, je soussigné(e) .....,  
(nom et prénom d'un parent ou tuteur), parent/tuteur de  
..... (nom et prénom de l'enfant),

- certifie que ..... (nom et prénom de l'enfant) est en bonne santé et apte à participer à un entraînement technique d'une durée d'1h15,
- déclare avoir pris connaissance du règlement de participation à la sélection de l'Allianz Junior Football Camp 2016 et m'engage à le respecter,
- déclare décharger Allianz Benelux SA et RSC Anderlecht de leur responsabilité pour autant que la loi leur permet de le faire.

Fait à ....., le ..... / ..... / 2016

Signature du parent/tuteur précédée de « Lu et approuvé » de manière manuscrite :

Signature de l'enfant :